

Contenu du cahier

4 Mot de bienvenue

5 Le Forum Avenir Royal Victoria

6 Présentation du site

8 Principes de la SQI

9 Fiches synthèses des pavillons

15 Programme

Société québécoise des infrastructures

3

4

Mot de bienvenue

Bienvenue au « Forum Avenir Royal-Victoria »!

Comme vous le savez, la Société québécoise des infrastructures (SQI) vise, au cours des prochaines années, à ce que le site de l'hôpital Royal-Victoria soit un projet porté par les Québécoises et les Québécois, un projet qui rayonne dans la métropole, mais aussi à l'international.

C'est donc dans cet esprit de rayonnement et de collaboration que nous vous avons invité au « Forum Avenir Royal-Victoria ». Cette journée spéciale sera l'occasion d'échanger non seulement sur les défis stratégiques liés au projet de requalification du site, mais plus particulièrement sur les conditions à mettre en place afin de les relever.

Enfin, la rencontre d'aujourd'hui nous permettra de discuter des grandes lignes et des orientations qui guideront la SQI dans l'élaboration de son dossier d'opportunité.

Votre participation nous apparaît essentielle et nous vous remercions grandement d'être des nôtres.

Sophie Mayes, OAQ

Directrice générale de la requalification du site Royal-Victoria

Dominic Lemarquis, ing., MBA

Vice-président, Gestion de projets Ouest du Québec

Le Forum Avenir Royal Victoria

Suite au déménagement des activités médicales de l'Hôpital Royal Victoria (HRV) dans le nouveau complexe hospitalier du CUSM (site Glen), la Société québécoise des infrastructures (SQI) a été mandatée pour diriger la requalification de ce site de grande envergure.

Présentement dans un processus de développement d'un plan directeur, la SQI souhaite s'associer à des Montréalais et à des Montréalaises de tout horizon afin de réfléchir aux défis et aux opportunité que posent ce site d'exception.

Dans une perspective d'avenir, elle désire mobiliser la communauté montréalaise autour d'un projet ambitieux qui rayonne tant à Montréal qu'à l'internationale. Le Forum Avenir Royal Victoria vise, dans ce contexte, à donner une impulsion pour l'HRV en développant les différentes options quant à l'occupation et la mise en valeur du site.

Afin d'amorcer les échanges sur une base commune, le présent document offre un tour d'horizon sur les caractéristiques du site, ses enjeux, ainsi que sur les principes directeurs jusqu'ici développés par la SQI.

Localisation

687-835, avenue des Pins Ouest, Montréal

Arrondissement

Ville-Marie

Statut d'utilisation du site

Partiellement vacant depuis avril 2015

Statut de protection

Situé sur le site patrimonial du Mont-Royal

Société québécoise des infrastructures —

5



Présentation du site

Étant situé dans le Site patrimonial déclaré du Mont-Royal, sur le flanc sud-est de la montagne, le site jouit de valeurs patrimoniales, paysagères, écologiques et symboliques exceptionnelles. Ses boisées, son patrimoine bâti et les nombreuses vues qu'il offre sur le centre-ville et sur le Mont-Royal en témoignent. À deux pas du centre-ville, il concède également une proximité avec le parc du Mont-Royal, et ce, grâce aux sentiers de la montagne accessibles depuis le site.

Dans son ensemble, le territoire de l'ancien HRV s'étend sur 14 ha, ce qui correspond, pour donner un ordre de grandeur, à près de 13 terrains de football. De plus, il abrite 17 pavillons. À eux seuls les trois pavillons présentés dans ce cahier représentent 450 000 pi 2 (41 500 m2). Il s'agit du pavillon des Femmes (F), du pavillon Ross Memorial (R), du pavillon Hersey (H) et leurs espaces extérieurs (voir vue aérienne du site). Ce lieu est donc d'une très grande envergure, à la fois dans sa superficie, à la fois dans sa relation avec la montagne qui lui donne une position en surplomb sur la ville.

Notons également qu'une portion du site fait présentement l'objet d'un projet de reconversion par l'Université McGill. En ce sens, le Forum portera une attention particulière sur les espaces qui ne sont pas compris dans cette zone.

La position géographique du site fait en sorte qu'il est très peu accessible à pied et en vélo. En effet, la topographie présente d'importants dénivelés (34 à 62 mètres par rapport à l'avenue de Pins) et oblige une légère ascension pour y accéder.

Actuellement, plusieurs ensembles institutionnels et patrimoniaux sont en requalification à Montréal. Pensons notamment à la Cité des hospitalières, située à proximité de l'ancien HRV, à l'est de la montagne. Dans cette perspective, les réflexions devront porter sur la définition de son rôle dans le quartier et dans la ville et considérer le contexte des ensembles institutionnels voisins également en quête de nouvelles vocations.

À retenir

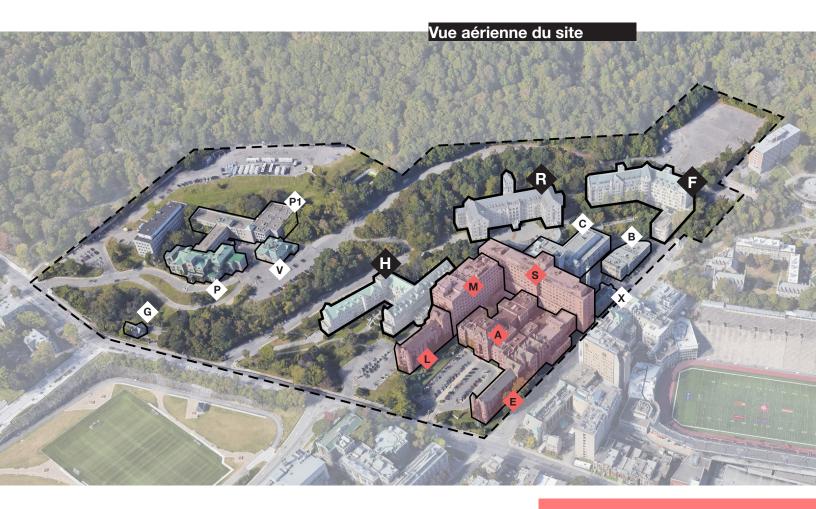
Un patrimoine architecturale et paysager d'une grande valeur faisant partie du site patrimoniale déclaré du Mont-Royal;

Un site d'une superficie imposante (14 hectares, 17 bâtiments);

Un projet de reconversion entamé par l'Université McGill sur une portion du site;

Un site en retrait, difficilement accessible;

Un contexte de requalification de plusieurs grands ensembles à proximité.



Tous les bâtiments ci-dessous seront requalifiés

Pavillon des Femmes (F) Pavillon Ross Memorial (R) Pavillon Hersey (H)

Pavillon du Centenaire (C) Buanderie (B) Chaufferie (X) Institut Allan Memorial (P) Annexe de l'institut Allan Memorial (P1) Ancienne écurie (V) Maison du gardien (G)

PROJET À L'ÉTUDE McGILL : Pavillon Médical (M) Pavillon Chirurgical (S) Corps A Aile L Aile E

Principes directeurs de la SQI

La SQI a énoncé des principes directeurs pour guider son action dans le projet de requalification de l'HRV. Selon ces principes directeurs, la SQI:



Principe 1

Est responsable de soumettre au Gouvernement du Québec, en 2020, un plan directeur pour la requalification de l'ancien Hôpital Royal Victoria (incluant le projet de nouveau pavillon de l'université McGill), lequel décidera de son approbation en fonction des priorités gouvernementales et dans une perspective de gestion responsable des finances publiques



Principe 2

Reconnaît la valeur patrimoniale et emblématique du site et s'assurera, dans son plan directeur, de déployer tous les efforts requis pour la préserver et la mettre en valeur dans le respect du Décret 190-2005 portant sur l'Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal



Principe 3

Entend contribuer à la réalisation des objectifs de protection des espaces verts du Mont-Royal



Principe 4

Entend faciliter l'accès public au site et au parc du Mont-Royal



Principe 5

Se donne pour objectif d'y créer un pôle contribuant au rayonnement et au développement économique du Québec



Principe 6

Considère qu'une multiplicité d'usages, incluant des occupations transitoires, tirant profit des qualités intrinsèques du site (proximité du parc du Mont-Royal et du centre des affaires, synergie possible avec une grande institution universitaire), sera requise pour donner une nouvelle vocation aux édifices excédentaires



Principe 7

Entend s'inspirer des principes de développement durable du Gouvernement du Québec dans la définition des orientations



Principe 8

Engagera les instances gouvernementales et municipales, les parties prenantes et le public aux différentes étapes d'élaboration du plan directeur

Pavillon des Femmes (F)

Caractéristiques du pavillon

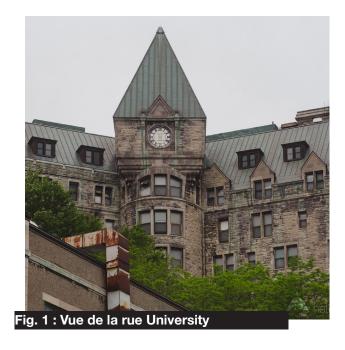
- Il se compose de 10 niveaux;
- Il s'étend sur approximativement 156 218 pi2 (14 513 m2);
- Le bâtiment est conçu en forme de V : les deux ailes sont reliées par une tour centrale surmontée d'une horloge.

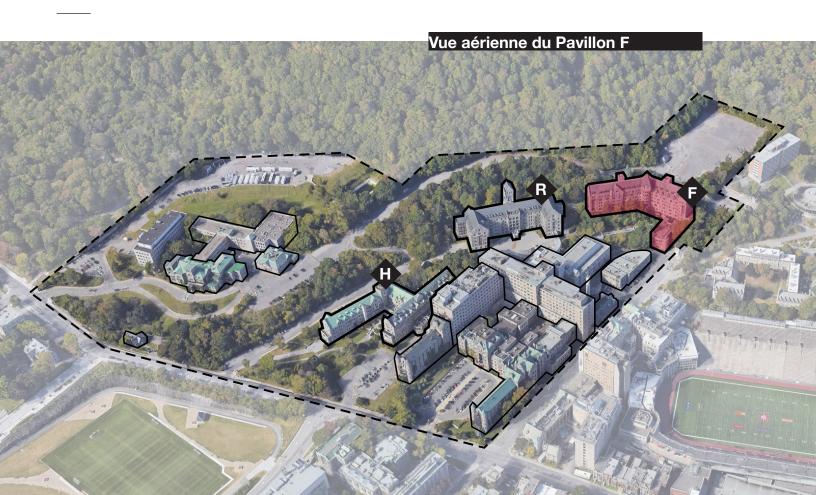
Emplacement et accès

Le bâtiment se situe sur les hauteurs du site à la lisière avec le parc du Mont-Royal.

Toponymie

Le bâtiment, ouvert en 1927, a été conçu pour accueillir le Montreal Maternity Hospital et les services dédiés aux femmes de l'Hôpital Royal Victoria.





Pavillon des Femmes (suite)

Espaces extérieurs

La zone extérieure du pavillon des Femmes est composé d'un espace de stationnement (P6) et d'un boisé. Le tout est encadré par les résidences étudiantes de l'Université McGill, une cour de voirie, et le parc du Mont Royal. La zone se situe à l'extrémité nord, à l'un des points les plus élevés du site.











Fig. 5 : Atrium (ancienne salle d'attente)



Pavillon Ross Memorial (R)

Caractéristiques du pavillon

- Il se compose de 6 niveaux;
- Il s'étend sur approximativement 160 339 pi2 (14 896 m2);
- La hauteur des plafonds sont à 12 à 15 pieds;
- Le troisième étage a accueilli à l'hiver 2019 un centre d'hébergement temporaire pour les personnes itinérantes;
- Le bâtiment est construit en forme de U. Les étages sont coupés en deux dans la longueur par un couloir à double charge;
- L'ensemble du bâtiment a été construit pour rappeler les traits d'un hôtel.

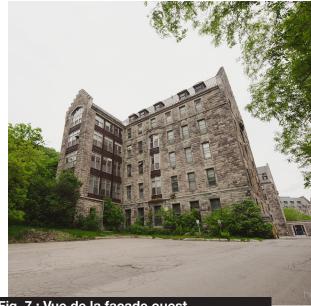


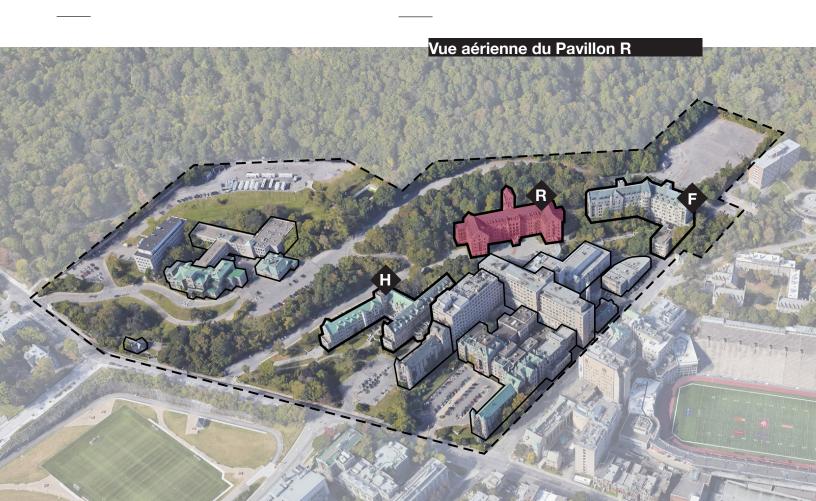
Fig. 7 : Vue de la façade ouest

Emplacement et accès

Le bâtiment se situe sur les hauteurs du site (24 m de dénivelé) à 290 mètres de l'avenue des Pins.

Toponymie

Le pavillon porte le nom de l'un des administrateurs et bienfaiteurs de l'Hôpital : James Ross.



Pavillon Ross Memorial (suite)

Espaces extérieurs

La zone extérieure du pavillon R renferme le coeur boisé du site. Les arbres à l'arrière présentent une grande valeur et offre à l'ancien jardin de thé un toitterrasse constituant l'une des rares zones ombragées du site.

Une servitude de conservation protège plus spécifiquement la zone au nord du stationnement P5. Le boisé se poursuit dans un jardin plus reculé, accessible via des portes à doubles battants donnant sur le belvédère du Pavillon R.

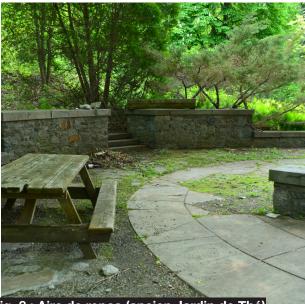


Fig. 8 : Aire de repos (ancien Jardin de Thé)

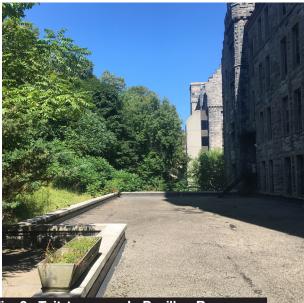


Fig. 9 : Toit-terrasse du Pavillon R





Fig. 11 : Solarium

Pavillon Hersey (H)

Caractéristiques du pavillon

- Il se compose de 6 niveaux;
- Il s'étend sur approximativement 108 076 pi2 (10 041 m2);
- Les hauteurs des plafonds sont de 8 à 13 pieds;
- Le coeur du pavillon a été construit en 1907 par les architectes montréalais Edward et William Sutherland Maxwell;
- Il y a grande salle de réception au rez-dechaussée (niveau 4);
- Lieux chaleureux et résidentiels se mêlent à des pièces plus aseptisées.
- Rappel des différentes fonctions qu'a jouer l'édifice à travers le temps : maison et école pour les infirmières, puis laboratoires de recherche.



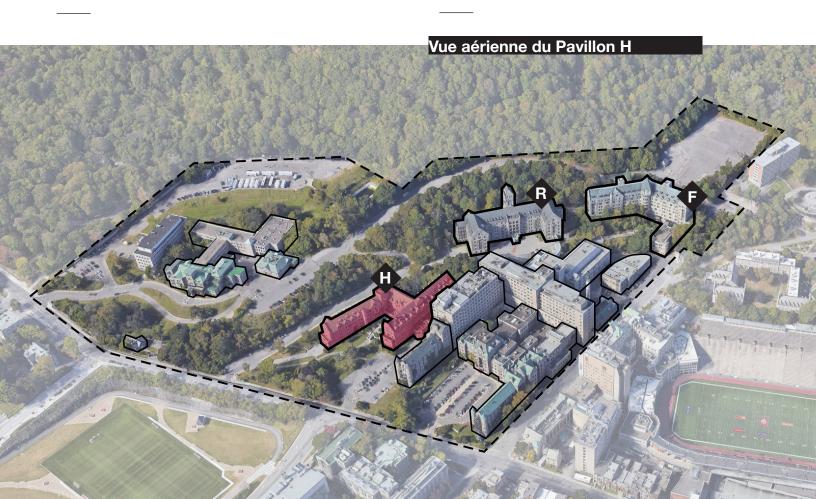
L'entrée principale se situe sur les hauteurs du site à 190 mètres de l'avenue des Pins.



Fig. 12 : Vue du stationnement P2

Toponymie

Le Pavillon H revêt une valeur patrimoniale particulière : il est le seul du site HRV à avoir été désigné « lieu historique national du Canada » (1997). Par son nom, le Pavillon Hersey rend ainsi hommage à Mabel Hersey, directrice de l'école pendant 30 ans (1908-1938).



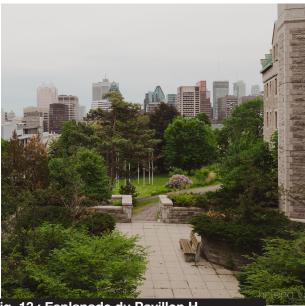
Pavillon Hersey (suite)

Espaces extérieurs

La zone extérieure du pavillon H est composée d'un espace aménagé avec pelouse et boisé offrant une barrière à la circulation de l'avenue des Pins.

Deux oeuvres d'art et une plaque commémorative (attestant de la désignation patrimoniale du Pavillon F) ponctuent le chemin.

Au nord, l'esplanade du Pavillon H, légèrement en hauteur, surplombe la zone et offre des vues sur le centre-ville.



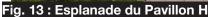






Fig. 15 : Salle de réception



Fig. 16 : Amphithéâtre J.S.L Browne

Programme

9h00 | Accueil

Service de café et croissants

9h30 Ouverture et présentation des paramètres du projet

Sophie Mayes, OAQ

Directrice générale de la requalification du site Royal-Victoria

Dominic Lemarquis, ing., MBA

Vice-président, Gestion de projets Ouest du Québec

9h50 Entretiens - Les indicateurs d'un projet d'avenir

Marie Lessard, urbaniste

Professeure émérite, École d'urbanisme et d'architecture de paysage,

Université de Montréal

Annmarie Adams Stevenson

Professeure et directrice du Département études sociales de la médecine

Professeure à l'École d'architecture, Université McGill

10h15 Présentation - Le projet de l'Université McGill

Yves Beauchamp

Vice-principal, administration et finances

Université McGill

Paul Landry

Directeur exécutif, projet Nouveau Vic

Université McGill

Bruce Lennox

Doyen de la Faculté des sciences et responsable académique du projet Nouveau Vic

Université McGill

Audrey Moores

Professeure agrégée, département de chimie

Université McGill

10h45 Pause

11h00 Atelier - Le potentiel du site : les bâtiments, les terrains et le projet

de l'Université McGill

12h15 | Lunch servi sur place

13h15 Entretiens - Les indicateurs d'un projet d'avenir

Sylvie Guilbault

Gestion - Conseil

OBNL, patrimoine et environnement

Dinu Bumbaru C.M.

Directeur de politiques

Héritage Montréal

13h35 Atelier - Le site et son environnement

15h00 | Pause

15h15 Rapport des ateliers

15h30 Prochaines étapes et remerciements

Crédits des photographies

Société québécoise des infrastructures (SQI)

Fig. 2-3-8-9-12-14

Helena Vallès Escolà

Fig. 1-4-5-6-7-10-11-13-15-16